

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE D'INTEGRATION AU
GRADE D' D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME}
CLASSE DU 07 SEPTEMBRE 2017**

COLLECTIVITE : Grand Cognac Communauté d'Agglomération

La commission d'évaluation professionnelle au grade d' d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe s'est réunie le 07 septembre 2017 au CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE.

La séance est ouverte à 9 h 00.

Composition de la commission :

- M. Guy BRANCHUT – Président du Centre de gestion de la Charente ;
- M. HORREAUX Bernard – Personnalité qualifiée désignée par le Président du Centre de gestion de la Charente ;
- Mme ORDONNAUD Pascale – Fonctionnaire de catégorie A désigné par Grand Cognac Communauté d'Agglomération.

Le candidat a été invité à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 02 août 2017.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, apte à être intégré au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

Nom	Prénom
ALBERGHI	Raphaël

Fait à Angoulême, le 07 septembre 2017

Les membres de la commission :


M. Guy BRANCHUT,



M. HORREAUX Bernard,



Mme ORDONNAUD Pascale,



Affiché dans la commune/établissement le :

Publié sur le site internet de la commune/établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.